

Pour chaque tâche à réaliser je me protège, en complément de ma tenue de travail je porte le bon Equipement de Protection Individuelle :

- **Décapage, nettoyage,**
- **Sablage,**
- **Projection d'enduit, lissage, talochage...**
- **Travail en hauteur**

J'entretiens régulièrement mes vêtements et mes équipements de travail et je les change lorsqu'ils sont abîmés.

E P I du Façadier

(Equipement de Protection Individuelle)



Service Interprofessionnel de Santé
au Travail de Carcassonne

Les Risques Professionnels des Façadiers



Le métier de façadier

- ◆ **Activités variées :** Décapage, Nettoyage, Isolation, Sablage, Projection d'enduit, Lissage, Talochage...
- ◆ Son activité demande **attention, vigilance et un soin particulier**
- ◆ **Tributaire des conditions climatiques**
- ◆ **Horaires à adapter aux contraintes techniques (séchage)**



En priorité la prévention collective

- ◆ Organisation du chantier et des postes de travail
- ◆ Formation en montage/démontage des échafaudages
- ◆ Formation port du harnais de sécurité
- ◆ Information sur les dangers lors de l'utilisation des produits chimiques
- ◆ Formation Sauveteur Secouriste du Travail



Je suis façadier, je suis exposé à des dangers :

- ◆ Je travaille en hauteur ⇒ **Risque de chutes**
- ◆ Je conduis le camion ⇒ **Risque routier**
- ◆ J'utilise des outils bruyants ⇒ **Risque bruit**
- ◆ Je nettoie et j'enduis les façades ⇒ **Risque chimique**
- ◆ Je porte des charges, je monte les échafaudages ⇒ **Risque de TMS**

(Troubles Musculo Squelettiques)



Risque de chute : Chute de hauteur : échafaudage , nacelle...

1^{ère} cause d'accidents graves dans le BTP, 2^{ème} cause de mortalité au travail



NON



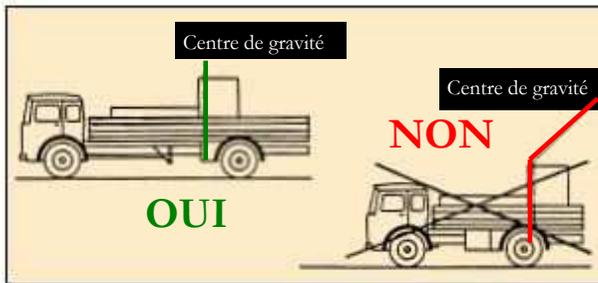
OUI

- ✓ Vérification du matériel / des équipements de sécurité
- ✓ S'équiper pour prévenir l'accident = 15 mn (harnais ...)
- ✓ 1 équipe = 3 personnes minimum
- ✓ Echafaudages montés/ démontés par salariés formés
- ✓ Après la vérification : ne pas modifier l'échafaudage
- ✓ Echafaudage loué = réception du Procès Verbal
- ✓ Garde corps de 0,90 m à 1 m 10
- ✓ Points d'ancrage obligatoires définis par l'employeur
- ✓ Les échelles ne sont pas des postes de travail
- ✓ J'utilise la nacelle = formation / autorisation de conduite

Risque routier : dans le cadre de missions

1^{ère} cause d'accident du travail en France : 142 morts en 2008

- ◆ La conduite est non compatible avec la prise de certains médicaments
- ◆ Respecter les règles de conduite et du code de la route
- ◆ Le véhicule doit être sécurisé et entretenu régulièrement
- ◆ Bien arrimer les charges dans le camion



Pictogrammes médicaments



- ◆ Validité du permis
- ◆ Permis adéquat (en fonction du matériel)

Risque bruit :

Marteau Piqueur : 110 dB
Compresseur : 95 dB- 120 dB
Nettoyeur Haute Pression : 90 dB

130 Seuil de douleur

85 Risque certain pour l'audition

80 Possibilité de risque

75 Fatigue auditive

Les outils que j'utilise sont bruyants.

- ◆ Port des protections auditives obligatoires dès 85 décibels
- ◆ Port des protections conseillé dès 80 décibels

Je porte mes protections auditives **100%** du temps de travail

Risque chimique :

Utilisation de décapants, nettoyants, ciments, résines, mousses de rebouchage des fissures...



Avant de manipuler le produit : je lis l'étiquette = je connais le danger

Ancien étiquetage

remplacé par

Nouvel étiquetage (décembre 2010)



J'empoisonne



- J'altère la santé
- Je tue
- Je nuis gravement à la santé



Je pique



- Je ronge
- J'altère la santé
- Je nuis gravement à la santé



Je ronge



- Je ronge



Je pollue



- Je pollue

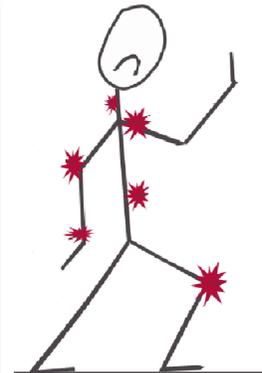


Risques d'expositions :

SILICE (TMP 8) : Sablage
AMIANTE (TMP 30 A) : Rénovation

Risque de Troubles Musculo Squelettiques (TMS) : Port de charges, mauvaises postures

Tableau des Maladies Professionnelles : TMS indemnisables	
Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail	TMP 57
Affections provoquées par les vibrations et chocs transmis par certaines machines-outils, outils et objets et par les chocs itératifs du talon de la main sur des éléments fixes	TMP 69
Lésions chroniques du ménisque	TMP 79
Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes	TMP 98



Le port de charges

Le travail à genoux prolongé, les gestes répétitifs (répartition et écrasement de l'enduit) et les vibrations d'outils à main favorisent l'apparition des TMS.

